



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17156010

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 25 OCT. 2017

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0455 161 315**

Dénomination

(en entier) : **ATELIERS SABATO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **RUE DU ROTON 64 B-6240 FARCIENNES**

Objet de l'acte : CESSION DE PARTS

L'an deux mil dix-sept, le 28 juillet à 09 heures 00', s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Sont présents :

•Monsieur Biondo Sabato	500 parts
•Monsieur Stefan Sabato	500 parts
Soit au total	1.000 parts

Tous deux possèdent l'intégralité du capital social. L'assemblée est donc valablement constituée.

Monsieur Biondo Sabato est nommé Président et Monsieur Stefan Sabato, secrétaire.

Le Président aborde l'ordre du jour :

Cession des parts de Monsieur Biondo Sabato et Monsieur Stefan Sabato à la SA EUROREC immatriculée sous le numéro 0439.961.316 représentée par Monsieur Delcroix Willy et Madame Gillain Marie-France.

Après discussion sur ce point, elle passe aux votes :

Elle approuve à l'unanimité la cession des parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2017 - Annexes du Moniteur belge